

Extrait du Spyworld Actu

<https://www.spyworld-actu.com/spip.php?article8937>

Première mondiale : DCNS réussit l'appontage automatique d'un drone aérien sur une frégate en navigation



- Défense - France -
Date de mise en ligne : lundi 13 octobre 2008

Spyworld Actu

Les 9 et 10 octobre 2008 en Méditerranée, DCNS a réalisé avec succès une démonstration d'appontages automatiques d'un drone aérien de type hélicoptère sur la frégate Montcalm de la Marine nationale.

Jusqu'à présent, le lancement et surtout le recueil des drones aériens présentaient des contraintes limitant leur déploiement opérationnel et sûr à partir de navires. Les solutions expérimentales connues actuellement sont conditionnées par la lumière du jour et par une mer peu agitée, alors que l'objectif est une mise en oeuvre 24 heures sur 24, même par mauvaise condition météo.

Pour disposer de cette capacité, DCNS a développé le Système d'Appontage et de Décollage Automatique. Il permet une récupération sûre en moins de 2 minutes jusqu'à un état de mer de niveau 5. Ce système original effectue une mesure de position précise grâce à un capteur infrarouge ; il guide et pose le drone avec une précision observée de 30 cm pour harponner à coup sûr la grille d'appontage. Le GPS seul ne permet pas cette performance et donc la sécurisation associée.

Conçu de manière ouverte, ce système s'adapte à tous les navires et aux modèles de drone de type hélicoptère de manière non intrusive.

Pour remporter ce succès, DCNS a travaillé en étroite coopération avec la société autrichienne Schiebel qui réalise le CAMCOPTER S-100, drone avec lequel la démonstration a été faite.

Grâce à cette innovation, DCNS répond aux attentes des marines en offrant une solution intégrée pour la mise en oeuvre de drones de type hélicoptère. Préparation, décollage, conduite, exploitation et appontage en constituent les différents volets pour une intégration efficace sur un navire armé.

Les drones apporteraient aux navires qui en seront équipés une plus-value capacitaire de surveillance de l'espace aéro-maritime (permanence de la surveillance de zone, non exposition de l'homme au danger, faible coût d'heure de vol, discrétion, flexibilité).

Post-scriptum :

<http://www.dcnsgroup.com/>